



La Gazette de Vétrigne

Janvier 2018



VŒUX DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année 2018, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses Meilleurs Vœux de santé et réussite.

Notre volonté d'améliorer sans cesse les services de notre commune est le moteur qui nous fait avancer vers l'avenir avec sérénité.

TRAVAUX PLACE DE LA MAIRIE

Des travaux d'accessibilité, consistant en la mise en enrobé du parking de la Mairie et la création d'un accès pour Personnes à Mobilité Réduite à ses abords, ont été réalisés cet automne. Nous vous remercions de votre compréhension suite à la gêne occasionnée.

PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Un aménagement paysager sera réalisé, durant l'année, le long du Chemin de la Rate et autour du bâtiment Mairie-Médiathèque.

Afin de favoriser la biodiversité, il sera introduit, le long du parking, des sorbiers des oiseleurs très appréciés des oiseaux ainsi que des arbustes fleuris et des vivaces attirant les insectes butineurs.

Des bacs contenant des fleurs annuelles seront installés à l'entrée de la mairie et le long du RD 22.

Sur l'espace actuellement vierge à côté de la voie pour les Personnes à Mobilité Réduite seront créés deux nouveaux massifs composés d'un arbre Albizia et plantes aromatiques.

Enfin, pour embellir l'entrée du village coté Roppe, il sera réalisé une **mixed border** (voir image 1) dans laquelle nous introduirons des vivaces.

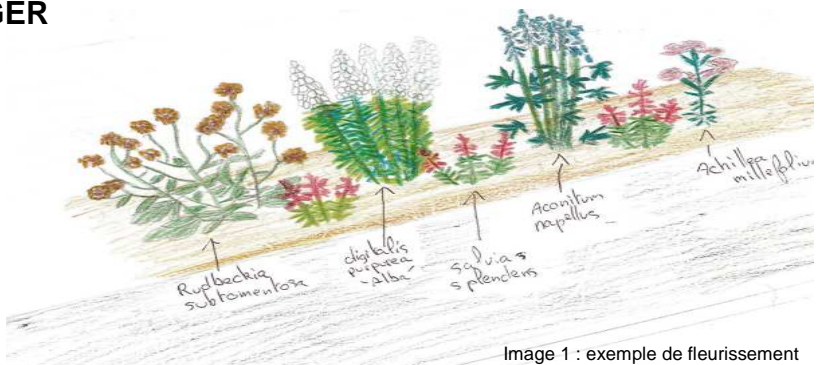


Image 1 : exemple de fleurissement

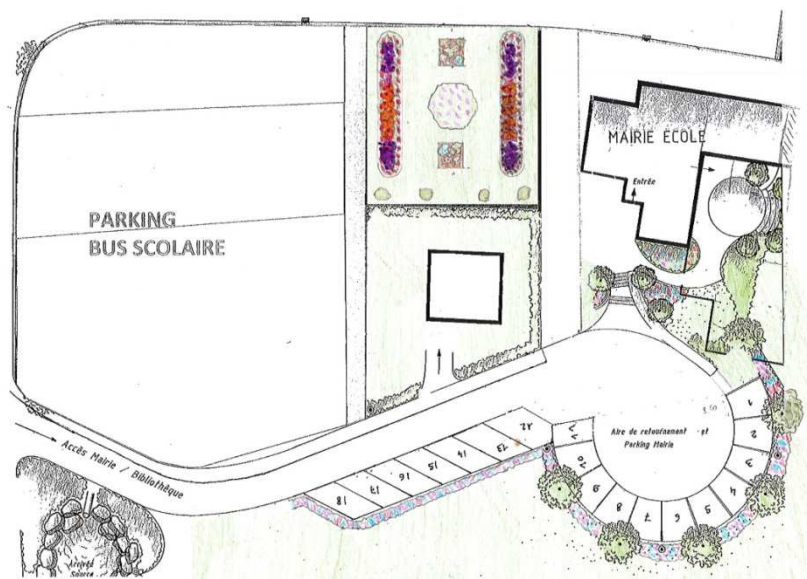


Image 2 : Projection finale

SAINT NICOLAS

Saint Nicolas et le Père Fouettard ont invité les enfants de la commune à les rejoindre à proximité du city-stade. Après la distribution de friandises et la séance photos, tout le monde s'est rendu à l'école maternelle pour assister à un spectacle de l'association Stradagème. Les enfants ont ensuite dégusté le fameux Jeanbonhomme, accompagné d'une boisson.

Le Comité des Fêtes remercie le VAL qui comme chaque année, participe financièrement à l'achat de friandises, ainsi que pour le prêt des costumes du Père Fouettard et de St Nicolas.



REPAS CCAS

Le dimanche 19 novembre dernier, c'est dans une ambiance conviviale au restaurant l'Écrevisse à Florimont que les membres du CCAS ont accueilli 23 personnes pour le repas annuel.

Ce repas très attendu par tous permet aux anciens de se retrouver et de partager un bon moment. Il est aussi un temps d'échanges avec les membres du CCAS, Monsieur le Maire et les anciens.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



C'est grâce au dévouement des habitants de Vétrigne qui s'investissent pour fleurir leur maison et ainsi rendre agréables les passages dans notre commune, que nous avons obtenu une 2^e fleur. Pour récompenser leur investissement, une cérémonie de récompense sera prévue fin mars 2018 (date à définir).

ZERO PHYTO

Fredon Franche-Comté www.fredonfc.com a lancé aux communes un appel à projet « Zéro Phyto ». Il consiste en :

1. Traiter mieux
2. Traiter moins
3. Ne plus traiter chimiquement.

L'objectif est de diminuer l'utilisation des pesticides et de promouvoir les démarches naturelles.

La commune de Vétrigne s'engage en 2018 dans cette démarche à laquelle nous souhaitons vous sensibiliser.

Mme Jeanine ANTOINE fête ses 90 ans !



En ce début d'année, le Maire de VETRIGNE, Bernard DRAVIGNEY, s'est rendu au domicile de Mme Jeanine ANTOINE pour lui souhaiter une Bonne Année 2018 et apporter le panier offert par la municipalité à l'occasion de ses 90 ans.

C'est entourée d'une partie de sa famille et avec quelques bulles pour fêter cet évènement, que Madame Antoine a évoqué de nombreux souvenirs et retracé les principaux évènements de sa vie.

Mme Antoine reconnaît aisément être très entourée par sa famille. Elle a eu 6 enfants, 12 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

Mme Antoine cuisine toujours et régale les siens avec son excellente choucroute, c'est également une passionnée de lecture qui dévore les livres en compagnie de ses deux chats et ses nombreux canaries.

De sa fenêtre, elle peut apercevoir écureuils, biches, et de multiples oiseaux plus beaux les uns que les autres.

Après cet agréable moment de partage intergénérationnel, nous souhaitons à Madame Antoine de vivre encore de longues années entourée des siens dans son agréable foyer.

DENEIGEMENT ET VERGLAS

Monsieur le Maire, par arrêté municipal n°A103-2017-114 en date du 28 novembre dernier, a prescrit des règles relatives au déneigement des trottoirs et à la formation de verglas.

Extrait de l'article 1 :

« En cas de chute de neige, tout propriétaire ou locataire principal d'immeuble bâti ou de terrains nus bordant un trottoir est tenu de le dégager des masses de neige, de manière à créer un passage pour piétons. La neige devra être mise en tas en prenant soin de ne pas l'empiler sur les hydrants et de ne pas la jeter sur la chaussée.

Pour prévenir tout accident, après son déneigement, en cas de verglas ou de sol demeurant glissant, les trottoirs doivent être maintenus dégagés. Il est interdit de verser de l'eau sur les trottoirs ou toute autre partie de la voie publique. »

L'arrêté en vigueur est affiché en mairie.

ECOLE

Bernard Dravigney avait proposé d'étudier le changement de sens de circulation de la rue de la Versenne afin de sécuriser la montée et la descente du bus scolaire, pour les enfants qui fréquentent l'école maternelle. Un essai a été réalisé avec le chauffeur du bus et n'a pas été concluant. Cette idée est donc abandonnée.

Le conseil municipal avait validé la mise en place d'un accueil périscolaire gratuit le mercredi matin pour pallier les difficultés rencontrées par les parents suite à la réorganisation des rythmes scolaires. Aujourd'hui, force est de constater que seule une dizaine d'enfants fréquente régulièrement cet accueil. Il n'est donc plus envisageable, pour des questions de coût et de présence de personnel, de le pérenniser en 2018.

MEDIATHEQUE

Dès janvier, l'accueil au public sera élargi le mercredi et les ouvertures du samedi auront lieu les semaines paires. Les horaires seront affichés prochainement. Une réflexion sera également menée durant le printemps pour des actions visant à attirer un nouveau public tel que les adolescents. Elles pourraient notamment se traduire par des manifestations intergénérationnelles. Vos idées sont d'ailleurs les bienvenues.

Pour continuer de mener à bien les contes présentés depuis octobre en salle de motricité pour plus d'espace et pour votre sécurité, nous rappelons aux parents de jeunes enfants (0 - 3ans environ) qu'ils sont sous leur surveillance durant les séances. Nous comptons sur vous pour les maintenir calmes afin de ne pas perturber cet instant ni gêner à l'écoute. Le respect de l'horaire de 18h15 permettra aussi d'écourter le temps d'impatience des premiers enfants arrivés.

PETITS RAPPELS

Nouveautés :

Carte Nationale d'Identité / Passeport :

Depuis le 22 mars, les cartes nationales d'identité sont devenues biométriques. De ce fait, pour déposer vos demandes, il vous faudra vous adresser à l'une des onze mairies équipées d'une station spéciale ou directement sur le site de la préfecture : www.territoire-de-belfort.gouv.fr

PACS :

Depuis le 1er novembre, votre déclaration conjointe de Pacs est enregistrée à la mairie de votre domicile.

Vous avez 16 ans ?

Chaque jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Cette démarche est obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

L'attestation de participation à cette journée sera demandée pour toute inscription à des examens, à des concours ou au permis de conduire.

Veillez-vous présenter au secrétariat de votre mairie muni de votre livret de famille et votre carte d'identité en cours de validité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Votre médiathèque vous accueille :

- Le mardi 16h30 à 19h
- Le mercredi de 09h30 à 11h et de 14h à 17h30
- Samedi (semaine paire) de 9h30 à 12h

mediatheque.vetrigne@orange.fr
Sur facebook : médiathèque de Vétrigne

Votre mairie vous accueille :

- Le mardi et le jeudi de 17h à 19h
- Le mercredi de 10h30 à 12h
- Samedi (semaine paire) de 9h30 à 12h

*Située au 54 Grande Rue,
vous pouvez nous contacter :*

03 84 29 80 02
mairie.vetrigne@orange.fr
www.vetrigne.fr

ETAT CIVIL

Bienvenus aux nouveaux bébés:

Yigit-Efe SANLI
Le 21 juin 2017

Charlotte DIFFALLAH
Le 27 octobre 2017

Eline KREMA
Le 08 décembre 2017

Gaspard GRANDCLERC
Le 29 décembre 2017

Romy MERVILLE
Le 31 décembre 2017

Tous nos vœux de bonheur à :

Virginie BRUDER et Stéphane
JACQUESSON
Le 19 août 2017



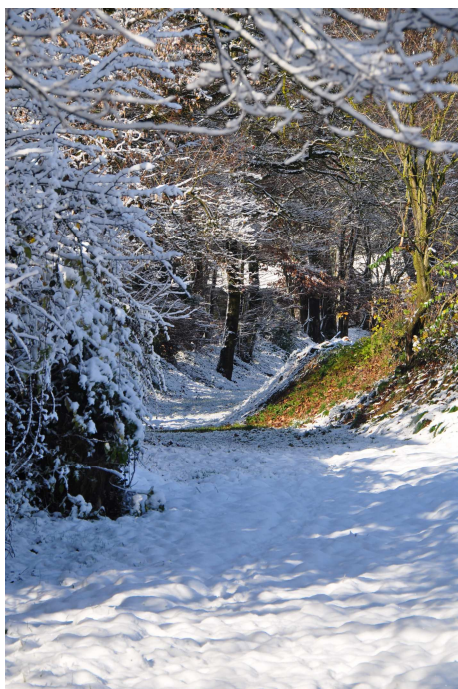
Nos pensées pour les disparu(e)s :

Robert HAUDBERG
Le 12 mai 2017

Jeanne BUCHWALTER (née
CLAVIER)
Le 28 mai 2017

Michel JECKER
Le 16 septembre 2017

Isabelle VAUTHIER (née PAZ)
Le 26 septembre 2017



Chemin de la Creuse Vie – Décembre 2017